### FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM		PR	ENOM			GRADE		
Catégorie d'age : Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors	Masters			
Catégorie poids :								
ADRESSE								
Code Postal								
N° de licence								
Date de naissance			. Sexe (M/F	)				
Adresse mail:								
Tél port : Tél dom :								
Le professeur de judo sera responsable de l'enfant à partir du moment où l'enfant arrive dans la salle et uniquement pendant son heure de cours.								
DROIT A L'IMAGE En cochant cette case vous acceptez que l'image de votre enfant puisse être utilisée et/ou diffusée à des fins promotionnelles pour le club.								
Signature des parents ou du tuteur légal précédé de la mention « lu et approuvé » :								





06 73 24 31 51



franck\_lefebvre@hotmail.fr





1) ASSURANCE

Licence 65 euros

Licence 2 à 4 ans 20 euros

Chèque à l'ordre du dojo mottois

#### 2) COTISATION POUR LES COURS

180 euros pour l'année ou possibilité 70 euros par trimestre

(1 chèque à l'inscription, 2ème le 30.12.2021 et enfin le 3ème le 30.03.2022)

Pour un deuxième enfant 160 euros et 120 euros pour un troisième

(avec la même possibilité 60 euros par trimestre ou 45 euros pour un troisième enfant)

Espèces ou chèques acceptés (dojo mottois)

La cotisation comprend en plus des cours de judo, les compétitions, tournois, championnats, animations, entrainement avec les champions, spectacle de noel...

IMPORTANT: TOUT TRIMESTRE ENTAMÉ EST DU DANS SA TOTALITÉ, LE PAIEMENT ANNUEL NE POURRA FAIRE L'OBJET D'UN REMBOURSEMENT

#### 3) CONDITION DE PAIEMENT:

POSSIBILITE de paiement en plusieurs fois et paiements différés selon votre convenance.

#### 4) PIÉCES À FOURNIR:

1 photo pour les nouveaux

2 enveloppes timbrées et libellés à votre adresse, nom et prénom de l'enfant

1 certificat médical avec la mention apte à la pratique du judo. Pour ceux nés avant 2011,

1 certificat médical avec la mention apte à la pratique du judo en compétition

## HORAIRES à conserver par les parents

# RÉGLEMENT INTÉRIEUR

**太 SIGNER** 

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
MATERNELLES 3/5 ANS	TRANS-EN-PROVENCE 17h15 à 18h00	TRANS-EN-PROVENCE 10h00 à 10h45  DRAGUIGNAN 16h45 à 17h30  LA MOTTE 17h00 à 17h45	DRAGUIGNAN 17H15 à 18H	LA MOTTE 9H15 à 10H
6/11 ANS	TRANS-EN-PROVENCE 18h00 à 19h00	TRANS-EN-PROVENCE 10H45 à 11H45  DRAGUIGNAN 14H30 à 15h30 15H30 à 16H45  LA MOTTE 17h45 à 18h45	DRAGUIGNAN 18H à 19H	LA MOTTE 10H à 11H
12 ANS ET + ADO ADULTES	TRANS-EN-PROVENCE 18h00 à 19h00	DRAGUIGNAN 14H30 à 15h30 15H30 à 16H45 LA MOTTE 18H45 à 20H	DRAGUIGNAN 18H à 19H30	LA MOTTE 11H à 12H

### ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- 6 tournois arbitrés (avec récompense)
- Stages durant les vacances scolaires
- Arbre de Noël, galette des rois...
- Gala de fin d'année , passage de grade... Entraînement avec des champions...





Art 1:

Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours ou à pénétrer dans le dojo pendant les cours. Ils attendront dans le couloir.

Art 2:

Les enfants seront changés dans les vestiaires et attendront calmement dans le couloir le début de leur cour.

Art 3:

Pensez à vérifier que les ongles des mains et des pieds soient bien coupés afin d'éviter les griffures.

Pas de barrette en fer dans les cheveux!

Art 4:

Prévoyez une petite bouteille d'eau à garder au bord du tatami afin d'éviter les allées et venues aux toilettes.

Art 5:

Pour se rendre des vestiaires au dojo ou aux toilettes, les judokas doivent obligatoirement porter des tongs ou croks afin d'éviter de transporter les microbes des WC sur le tatami.

Art 6:

Le professeur est déchargé de la responsabilité des enfants à la fin de leur cour. Vous devez donc venir les chercher à l'heure ou prévenir en cas d'empêchement afin que nous les gardions à l'intérieur du dojo.

Art 7:

Pour les plus grands, prévoir une petite trousse à pharmacie avec élastoplaste, pansements...

LE.

SIGNATURE.





















